



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 050

### CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 avril 2024.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

## **Rappel du contexte**

Le Service Public de Gestion des Déchets de la Communauté de communes Creuse Grand Sud organise et gère, dans le cadre de ses missions, un ensemble de dispositifs et de processus de collectes des déchets du territoire.

Pour cela, elle dispose d'un important parc de matériels. Il s'agit notamment du parc de conteneurs dédiés au ramassage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Recyclables Secs (RS).

Les colonnes de tri dédiées au verre à recycler sont la propriété de la Communauté de communes.

Par ailleurs, la Communauté de communes Creuse Grand Sud opère aussi une collecte des cartons des professionnels, bien que facultative, pour laquelle les points de collecte doivent être optimisés.

## **Présentation de la demande**

La Communauté de communes souhaite procéder à l'acquisition de colonnes dédiées aux points d'apport volontaire pour la collecte des cartons et du verre à recycler.

Il s'agit de remplacer trois colonnes à verre vétustes et très inesthétiques installées en centre-ville historique d'Aubusson, permettant également d'améliorer leurs conditions de collecte et de vidage.

Aussi, huit colonnes dédiées à la collecte des cartons seraient commandées. L'objectif est de capter à la fois les cartons des professionnels et ceux des particuliers. Les cartons sont désormais valorisés de façon mutualisée avec Evolis 23.

Il s'agit aussi de cesser progressivement la collecte en porte à porte des commerçants et de certaines entreprises. En effet, il apparaît aujourd'hui opportun de rationaliser cette collecte aux seuls points d'apport volontaire dédiés.

Quatre points d'apport volontaire doivent équiper le centre-ville historique d'Aubusson offrant ainsi une solution aux commerçants et aux habitants du centre bourg.

D'autres points de collecte des cartons sont envisagés sur le territoire (Felletin, ZI du Mont, Pigerolles, etc.).

Il est noté, qu'une communication auprès des commerçants et des entreprises qui bénéficient d'un service individuel de ramassage sera faite pour les informer de cette évolution, d'autant que la redevance spéciale finançant cette activité n'a jamais été mise en place. Hormis sur ces points dédiés, les cartons doivent être apportés en déchetterie.

Le choix des colonnes verre et cartons s'est porté sur des équipements en bois et métal, intégralement recyclables, pour une bonne intégration paysagère. Le besoin est estimé inférieur au seuil de publicité et de mise en concurrence de 40 000 €.

Le devis de la société MGM s'élève à 19 126,00 € HT. Cette somme est inscrite au projet 2024 de budget général à la section d'investissement.

Pour réaliser cet investissement, la Communauté de communes a sollicité une demande d'aide DETR, approuvée par délibération de Bureau n° 2023 B 037 en date du 29 novembre 2023.

L'aide octroyée s'élèverait à hauteur de 35 % des dépenses HT et le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Opérations	Fournisseur	Dépenses	Recettes	
			Aide DETR 35 %	Auto €
Fourniture de colonnes bois pour verre (3 u) et cartons (8 u)	STMC / GMG	19 126,00 €	6 694,10 €	12 431,90 €

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 44**

**Adopté à l'unanimité**

**Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :**

- **D'approuver cette dépense d'investissement et de retenir la société MGM pour la fourniture des colonnes de collecte pour verre et cartons d'un montant total de 19 126,00 € HT,**
- **D'autoriser Madame la Présidente à signer le bon de commande relatif à ces acquisitions.**

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,  
Présidente



